

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV n°1 du 11 juillet 2019

Présents: MM. GIVERNET, MATHEY, EUVRARD, MOSCATO, RYMPEL

SENIORS

La commission procède à la composition du calendrier général 2019/2020. (Cf. Annexe)

Reprise des championnats le 01/09/2019 sauf pour la D4 la Journée 1 est reportée au 09/02/2020.

Le Président

André GIVERNET

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.